

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 avril 2023

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET DECHETS

DE 2023- 017

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
Présents : 30
Absents : 11
- dont ayant donné pouvoir : 19
Votants : 49
-dont « pour » : 30
-dont « contre » : 2
- Abstentions : 6
- Non participations : 11

Le jeudi 13 avril 2023 à 17h00,

le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI -COLONNA Nicolette BERNARDI François Albert BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre CASANOVA David	COGNETTI TURCHINI Catherine COGNETTI Vincent COSTA Jacques FERRARI Blaise FILIPPI Jean François GIUDICELLI Jean MORACCHINI Christian	NASICA Pierre NEGRONI Jérôme OLMETA Pierre ORSINI François ORSONI Pierre PASQUALINI Jean-Félix POLIDORI Michel RENUCCI Franck	ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SARGENTINI François TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste VENTURINI Simon VINCENSINI Augustin
--	--	--	--

Absents avant donné pouvoir :

ALBERTINI Lucie (à Venturini Simon) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise) BERTINI Jean Marcel (à Nasica Pierre) BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) CASAROMANI Marie Thérèse (à Bruschini Pierre) COSTA Lucien (à Sargentini François)	GERONIMI Pierre Marie (à Cognetti Turchini Catherine) GIAMARCHI Jean Marc (à Pasqualini Jean Félix) GILLET VITTORI Stephane (à Rocchi Ange Toussaint) GUIDICELLI Mathieu (à Salviani Pierre Paul))	GUIDICELLI Maria (Polidori Michel) LESCHI Pierre (à Negroni Jérôme) MARIANI Mathieu (à Casanova David) MARTINETTI Antoine (à Filippi Jean François) PACCIONI Sylvestre (à Acquaviva Mathieu)	POLIDORI Christiane (à Vincensini Augustin) SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste) SOUSTRE Frédéric (à Brignole Jean) VESPERINI Clara (à Costa Jacques)
--	---	--	--

Absents :

ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge CIATTONI Michel RENUCCI Jean	FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques MAESTRACCI Jean Félix PASQUALINI Gilles	ROSSI Alexandre SIMONPIETRI Antoine TOMASINI Jacques André	
--	---	--	--

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ÉTÉ ATTEINT LORS DE LA SÉANCE DU 07 AVRIL 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ LE JEUDI 13 AVRIL 2023 À 17H00 ET PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Vu les instructions budgétaires et comptables M 4 (budget déchets)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13,

- Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
- Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022
- Constatant que le compte administratif fait apparaître

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02B-200073138-20230413-2023-017-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage : 18/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



un déficit de 245 515,41 € pour le budget Déchets ménagers

Le Conseil Communautaire décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Par 21 voix Pour

3 Contre

11 Abstentions

14 Non Participations

BUDGET DECHETS MENAGERS

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	482 884,78
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	548,26

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	137 224,32
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	- 244 967,15

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	12 365

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
--	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
---	------

Ligne 002

Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	- 245 515,41
--	--------------

Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 13 avril 2023



Le Président François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230413-2023-017-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage : 18/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

